



Madame le Commissaire enquêteur

Piece 4 p119 : « Charleville n'a pas de vocation touristique sans structure d'hébergement touristique », d'après le promoteur.

Faut-il avoir des gites à louer ou un hôtel pour avoir une vocation touristique ? Nous recevons pourtant beaucoup de monde à titre personnel ou lors de la brocante du mois de juillet connue depuis des années comme une des plus importantes de la région. Des antiquaires et des touristes viennent de loin pour profiter de cette journée. (voir article sur Charleville dans la Brie Champenoise)

Nous nous promenons dans notre village dont nous sommes fiers, attachés à ce cadre de vie préservé, nous avons à cœur son entretien et son fleurissement.

Le porteur de projet néglige l'aspect touristique de notre commune : notre église du 15^{ème} siècle classée sur la liste des monuments historiques par arrêté du 20 décembre 1920 ainsi que notre site mémoriel de la Grande Guerre qui vient ces jours-ci d'être reconnu par l'UNESCO (colonel PEREZ et ses 800 braves tués dès le 9 septembre 1914).

La forêt du Gault à 800m de la première éolienne est négligée par le promoteur malgré sa biodiversité riche : oiseaux, fleurs, arbres, animaux, elle est un but de promenades cyclistes, pédestres ou équestres, de cueillettes de champignons ou de muguet, rendez-vous très fréquents de chasse. Et nous ne sommes pas les seuls à venir s'y promener, les habitants des villes voisines en profitent, veulent-ils voir une multitude d'éoliennes sur leur parcours, ce n'est pas sûr.

Nous possédons également hors Charleville un environnement touristique de qualité à moins de 8km : Sézanne petite ville de caractère et ses coteaux du Sézannais chargés de vigne, Bergères les Montmirail avec son vignoble en AOC, Talus St prix et sa route touristique du Champagne, Villevenard, Courjeonnet, tous dans la zone de la Charte maisons, caves de Champagne, le Thoult-Trosnay dans la vallée du Petit Morin son église clunisienne et son château, Montmirail avec ses remparts, son château Renaissance où Louis XIV et Napoléon séjournèrent.

Tous les touristes parcourant ces sites de visites ne se cachent pas derrière un bosquet de 20m de haut pour éviter de voir le futur parc de 135m de hauteur, ils vont de Sézanne à Montmirail par la D373 ou ils vont de Sézanne à Epernay par la D951, Voie de la Liberté.

Nos propres amis quand ils viennent chez nous reconnaissent qu'ils goutent avec plaisir ces paysages bucoliques, vallonnés entrecoupés de bosquets riches en oiseaux, insectes, et en fleurs à certaines périodes.

Le pétitionnaire n'intègre absolument pas l'aspect touristique dans son dossier alors que notre patrimoine historique et touristique comme vous le voyez est important.

Et c'est en plus du problème de la Charte UNESCO mal prise en compte par le promoteur comme cela a déjà été dit.

*Pièce 4 p 230 : Il nous affirme même que les « **éoliennes ont un atout touristique puisque le parc éolien rentre dans le cadre du tourisme industriel** ».*

(Je connais Bouin et ses petites éoliennes qui teste des éoliennes de toutes formes pour essayer d'éviter les rotors).

Nous ne voulons pas, justement, que notre village avec son record de 23 éoliennes devienne une usine électrique alors que nous y habitons pour ses paysages vallonnés, calmes et ruraux. C'est notre choix de vie, même si le boulanger est à 12km. Nous avons choisi ce bourg pour sa quiétude, le plaisir d'admirer les étoiles, regarder la faune et la flore, profiter de nos jardins sans être écrasés par ces éoliennes.

Merci de tenir compte de nos refus.

Cordialement

ASERC-51

